

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département de sociologie

Cours destiné aux étudiants de sociologie, niveau L2

COURS : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN SOCIOLOGIE 1
Enseignant de la matière
Dr SMAIL Idir

Séance 12 : les concepts dans la recherche sociale : construction, définition et systématisation

Prérequis

Pour suivre ce cours, les étudiants sont censés assimiler au préalable la formulation des hypothèses de recherche, l'enchaînement des étapes de la démarche méthodologique de la construction de l'objet à l'opérationnalisation du problème.

Objectifs du cours

À l'issue du cours l'étudiant sera capable :

1. Comprendre le rôle fondamental des concepts comme outils de construction de la réalité sociale ;
2. Distinguer les concepts empiriques, théoriques et métathéoriques ;
3. Maîtriser les procédures de définition conceptuelle (définition nominale, réelle, opérationnelle) ;
4. Appréhender la construction et l'utilisation des idéaux-types.
5. Saisir la systématicité des concepts au sein des théories sociologiques.

Séance 12 : les concepts dans la recherche sociale : construction, définition et systématisation

1. Introduction : les concepts, pierres angulaires de l'édifice sociologique

Si les hypothèses sont le moteur de la recherche, les concepts en sont les matériaux de base. Ils constituent le vocabulaire spécifique sans lequel aucune science ne peut fonctionner. Un concept sociologique est bien plus qu'un *mot* du langage courant ; c'est une construction intellectuelle rigoureuse qui permet de découper, de catégoriser et de penser la complexité du social. Cette séance est consacrée à l'examen de ces outils fondamentaux : comment les construit-on ? Comment les définit-on ? Comment s'articulent-ils entre eux ?

BOUDON (1988) rappelle que tout travail scientifique commence par l'élaboration d'un ensemble de concepts cohérents, grâce auxquels la discipline peut décrire et analyser son objet de manière rigoureuse. Cette tâche est permanente et exige une vigilance épistémologique constante.

2. La nature et les fonctions des concepts sociologiques

ANGERS (1996) définit le concept comme une construction mentale abstraite et générale, qui rassemble les traits essentiels partagés par une catégorie d'objets, de phénomènes ou de relations. Il regroupe les caractéristiques essentielles communes à une classe d'objets, de phénomènes ou de relations. Parmi ses fonctions essentielles :

- ▣ Fonction de désignation et de communication : il fournit un terme stabilisé pour désigner un phénomène, permettant le dialogue scientifique ;
- ▣ Fonction de réduction de complexité : elle synthétise une multiplicité d'observations singulières sous une catégorie unique. Exemple : le concept de « bureaucratie » résume un ensemble de traits organisationnels, si on reprend la définition wébérienne ;
- ▣ Fonction de distinction et de classification : elle permet de différencier et d'opposer des phénomènes. Exemple : « communauté» vs. «Société» chez TÖNNIES ; « autorité charismatique » vs. « Autorité légale-rationnelle » chez WEBER ;
- ▣ Fonction heuristique (de découverte) : un concept bien construit attire l'attention sur des aspects du réel qui seraient autrement passés inaperçus. Exemple : le concept de « violence symbolique » de BOURDIEU permet de repérer des formes de domination subtiles ;
- ▣ Fonction intégrative et théorisante : les concepts s'organisent en réseaux pour former des schèmes explicatifs cohérents (des théories).

3. Typologie des concepts

On peut classer les concepts selon leur niveau d'abstraction et leur fonction dans le raisonnement comme suit :

- ➡ Concepts empiriques (ou concrets) : ils désignent directement des entités ou des propriétés observables. Ils sont proches des données. On cite par exemple :

« Taux de chômage », « salaire », « vote », « diplôme » ...

- ➡ Concepts théoriques (ou abstraits) : ils sont plus éloignés de l'observation immédiate. Ils désignent des constructions complexes, des processus ou des forces sous-jacentes. À titre d'exemple :

« Anomie », « habitus », « capital social », « rationalisation », « solidarité organique » ...

Concepts méta-théoriques (ou paradigmatisques) : ils désignent les postulats fondamentaux, les « visions du monde social » qui sous-tendent les grandes traditions sociologiques. Leur interprétation varie radicalement selon le paradigme (holiste vs. Individualiste...). Par exemple :

« Structure », « action », « système », « fonction ».

Dans son Traité de sociologie, GURVITCH (1958-1960) met en évidence la façon dont les concepts se situent à divers niveaux d'abstraction et s'articulent pour constituer une grille d'analyse globale de la réalité sociale.

4. La définition conceptuelle : un impératif de rigueur

Utiliser un concept exige d'en préciser le sens. Plusieurs types de définitions sont nécessaires :

- ➡ Définition nominale (ou lexicale) : elle précise le sens attribué au mot utilisé, souvent en le distinguant de *l'usage courant*. Elle répond à la question : « Que vais-je entendre par ce terme dans mon travail ? »

Exemple : « dans cette recherche, j'entends par « précarité » non seulement l'instabilité de l'emploi, mais aussi l'incertitude quant aux ressources futures et la fragilité des supports relationnels. »

- ➡ Définition réelle (ou essentielle) : elle cherche à cerner la nature du phénomène désigné, ses propriétés constitutives. C'est la définition théorique.

Exemple : « l'anomie » (chez DURKHEIM) peut être décrite comme une situation de dérégulation sociale dans laquelle les normes communes se trouvent affaiblies et floues, de sorte que les individus manquent de repères pour orienter leurs aspirations.

- ➡ Définition opérationnelle : (*cf. séance 11*). Elle traduit le concept en procédures de mesure ou d'observation concrètes. Elle définit les indicateurs.

Une définition rigoureuse doit éviter l'écueil de la circularité (définir un concept par lui-même) et l'écueil du vague (définitions trop larges et imprécises).

5. L'idéal-type : un instrument conceptuel spécifique aux sciences sociales

Développé par WEBER, l'idéal-type est un instrument méthodologique capital. Ce n'est ni une moyenne statistique, ni une description du réel le plus fréquent, ni un idéal normatif. Par définition il désigne :

Une construction mentale formée par l'accentuation unilatérale et la synthèse cohérente d'une ou plusieurs perspectives significatives que l'on peut rencontrer dans la réalité. C'est une utopie au sens logique : elle n'existe nulle part à l'état pur, mais elle sert d'étalement pour mesurer et comprendre le réel.

Ses fonctions :

- Fonction heuristique : il sert à découvrir des relations causales en comparant la réalité concrète au modèle pur ;
- Fonction de mise en ordre : il permet de classer et de typologiser les phénomènes observés. Exemple : types de domination, types d'action sociale... ;
- Fonction de compréhension : il vise à saisir le sens subjectif que les acteurs attribuent à leurs actions, en reconstruisant des schèmes d'action « typiques ». Exemple : L'idéal-type de la « bureaucratie rationnelle-légale » chez WEBER (hiérarchie stricte, compétence technique, règles impersonnelles, carrière, etc.). Aucune administration n'y correspond parfaitement, mais ce modèle permet d'analyser les écarts des organisations réelles et d'en comprendre les dysfonctionnements ou les spécificités.

DUVERGER (1961) insiste sur le fait que l'idéal-type doit être compris comme un outil au service de l'enquête, et non comme un but en lui-même ; sa valeur se juge à ce qu'il apporte à l'interprétation empirique.

6. La systématicité des concepts : du réseau conceptuel à la théorie

Les concepts ne vivent pas isolément. Ils forment des systèmes ou des réseaux conceptuels où chaque terme trouve sa place et son sens en relation avec les autres. Il existe plusieurs liens réunissant les concepts :

- Lien d'opposition/contraste : « Communauté/société » (selon la conception de TÖNNIES) ; « Solidarité mécanique/solidarité organique » (selon la conception de DURKHEIM) ;
- Lien de composition/agrégation : le « capital » chez BOURDIEU se décompose en « capital économique », « culturel », « social » et « symbolique » ;
- Lien de relation dynamique : les concepts de « champ », « habitus » et « capital » sont liés par des relations de production et de reproduction dans la théorie de BOURDIEU.

C'est cette articulation systématique qui constitue une théorie. Une théorie est un ensemble de concepts reliés entre eux par des propositions qui affirment ou nient quelque chose à propos du monde social. Elle fournit un cadre d'analyse cohérent.

MERTON (1965), qui défend l'idée de théories de moyenne portée, souligne l'importance de bâtir des ensembles conceptuels qui soient à la fois assez abstraits pour aller au-delà de la description immédiate et assez reliés à l'observation pour pouvoir être mis à l'épreuve des faits.

7. Conclusion de la séance

Le travail sur les concepts est un travail de précision et de clarification permanent. Il implique une rupture avec le langage ordinaire et une volonté de construire un appareil notionnel rigoureux. La maîtrise des concepts, de leur définition et de leur articulation est la condition *sine qua non* pour produire une analyse sociologique qui soit autre chose qu'un commentaire d'actualité ou un jugement de valeur. La prochaine séance (Séance 13) approfondira un outil conceptuel central pour l'analyse : *la construction du modèle d'analyse*.